

Image not found or type unknown



Permis de conduire international

Par **Ga27542**, le **26/11/2008** à **11:27**

Bonjour,rrnJe suis de nationalité étrangère hors UE et je possède un "permis de conduire international" obtenu dans mon pays d'origine et toujours valable. Au même temps, j'ai raté l'examen de conduite français. Je voulais savoir si mon permis international me donne toujours le droit de conduire en France ou si j'ai perdu ce droit lors de l'examen raté.rnEn vous remerciant pour votre réponse,rnCordialement.